

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01391 Numéro SIREN : 838 168 326 Nom ou dénomination : AB EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2021 sous le numéro de dépôt 14635

AB EXPRESS SAS

Numéro SIRET : 83816832600018

Code APE : 4932Z

86 RUE DE PARIS
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

COMPTES ANNUELS

du 01/03/2018 au 31/12/2019

Certifié conforme



Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Préambule	5
Notes sur le bilan actif	7
Notes sur le bilan passif	8
Notes sur le compte de résultat	9
Charges et produits	10
Bilan détaillé	11
ACTIF	11
<i>Actif immobilisé</i>	<i>11</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>11</i>
PASSIF	12
<i>Capitaux Propres</i>	<i>12</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>12</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>12</i>
Compte de résultat détaillé	13

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/03/2018 au 31/12/2019 (22 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	23 172	3 013	20 158		20 158
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	23 172	3 013	20 158		20 158
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 717		4 717		4 717
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 235		1 235		1 235
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	5 952		5 952		5 952
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 123	3 013	26 110		26 110

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/03/2018 au 31/12/2019 (22 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 100)	100		100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-267		- 267
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	-167		- 167
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	2 450		2 450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 885		3 885
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	5 561		5 561
. Organismes sociaux	436		436
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	732		732
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	85		85
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 129		13 129
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	26 278		26 278
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	26 110		26 110

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/03/2018 au 31/12/2019 (22 mois)		Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	58 474		58 474	58 474	N/S
Chiffres d'affaires Nets	58 474		58 474	58 474	N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges					
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (I)			58 474	58 474	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			279	279	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			34 636	34 636	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			117	117	N/S
Salaires et traitements			11 655	11 655	N/S
Charges sociales			541	541	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 991	3 991	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			51 219	51 219	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			7 255	7 255	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
RESULTAT FINANCIER (V-VI)					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			7 255	7 255	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/03/2018 au 31/12/2019 (22 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 522		7 522	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	7 522		7 522	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 522		- 7 522	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	58 474		58 474	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	58 742		58 742	N/S
RESULTAT NET	-267		- 267	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 22 mois.

Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 26 110,27 E.

Le résultat net comptable est une perte de 267,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/05/2020 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 23 172 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		31 672	8 500	23 172
Immobilisations financières				
TOTAL		31 672	8 500	23 172

Amortissements et provisions d'actif = 3 013 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		3 991	978	3 013
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		3 991	978	3 013

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel de transport	22 537	2 842	19 695	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	635	171	464	1 ans
TOTAL	23 172	3 013	20 158	

Etat des créances = 4 717 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	4 717	4 717	
TOTAL	4 717	4 717	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Notes sur le bilan passif

Capital social = 100 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	1,00	100
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	1,00	100

Etat des dettes = 26 278 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 450	2 450		
Fournisseurs	3 885	3 885		
Dettes fiscales & sociales	6 814	6 814		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	13 129	13 129		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	26 278	26 278		

Charges à payer par postes du bilan = 1 318 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	660
Dettes fiscales & sociales	658
Autres dettes	
TOTAL	1 318

Notes sur le compte de résultat**Ventilation du chiffre d'affaires = 58 474 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	57 759	98,78 %
Produits des activités annexes	715	1,22 %
TOTAL	58 474	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. L'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 1 318 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournisseurs(408100)</i>	660
TOTAL	660

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes provisio. pour congés payés(428200)</i>	477
<i>Charges sociales sur congés payés(438200)</i>	96
<i>Autres charges à payer(448600)</i>	85
TOTAL	658

AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2020

L'an deux mille Vingt, le 20 Mai, à 15 heures,

Au siège social à PONTOISE,

Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, Demeurant 86 Rue De Paris, 95310 Saint-Ouen-L'aumône (95), L'actionnaire unique et seul président de la société **AB EXPRESS**, Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros, divisé en 100 actions de 1 €uros chacune.

A pris les décisions suivantes :

Il est établi une feuille de présence signée par l'actionnaire présents en entrant en séance.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération et prime sur CA du Président,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la Société avant son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,

- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 267 €uros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice au 31/12/2019	267 €uros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	0 €uros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	0 €uros
A titre de dividendes aux actionnaires	000 €uros

Soit 0,00 €uros par action

Le solde

- 267 €uros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à - 267 €uros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0€uros pour les actionnaires y ayant droit pour l'exercice clôturé au 31/12/2019.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate avoir distribué 0 €uros de dividende par action pour l'exercice clôturé au 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence et conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, décide de reprendre au compte de la Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs, préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, tels qu'ils figurent dans l'état annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1^{er} Mars 2020, Monsieur ABDUL MUJEEB Abdul Rasheed, président percevra un salaire de 1 650 €uros Brut par mois et une prime de 0% sur CA.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé à 15h30 et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Certifié conforme



AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE - 838 168 326 000 18 - - APE : 4932Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 MAI 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2020.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter la perte de 267 €uros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice au 31/12/2019 267 €uros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur 0 €uros

Pour former un bénéfice

Distribuable de 0 €uros

A titre de dividendes aux actionnaires 000 €uros

Le solde - 267 €uros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à - 267 €uros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0€uros pour les actionnaires y ayant droit pour l'exercice clôturé au 31/12/2019.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate avoir distribué 0 €uros de dividende par action pour l'exercice clôturé au 31/12/2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 MAI 2020

Certifié conforme

Le Président

Certifié conforme


AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 Euros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z

RAPPORT DE GESTION

De la président à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 20 MAI 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2019, a eu une activité de 22 mois était pas satisfaisante.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2020, sont : Adjonction d'activité secondaire, augmentation du véhicule et création d'emplois.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2019, aucun événement survenu depuis date de la clôture de l'exercice, sauf crise sanitaire COVID-19.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 58.474 Euros contre 0 Euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 11.655 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 541 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 0 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7522 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7522 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Après prise en compte :

Du résultat exceptionnel de -7522 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice Précédent, soit une variation de N/A

- de l'impôt sur les sociétés de 0 Euros, contre 0 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 se solde par une perte de 267 Euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 267 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	267 Euros
Le report à nouveau antérieur	0 Euros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	0 Euros
A titre de dividendes aux actionnaires	0 000 Euros

Soit 000 €uros par action

Le solde

-267 €uros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -267 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -167 €uros.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de décider de reprendre au compte de notre Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Ces engagements sont décrits dans un état annexé au texte des résolutions qui vous sont proposées.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président

Certifié conforme



AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE - 838 168 326 000 18 - - APE : 4932Z

RAPPORT SPECIAL

De la présidence à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 20 MAI 2020

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Le Président

Certifié conforme



AB EXPRESS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €uros

Siège social : 86 Rue de Paris, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

RCS : PONTOISE – 838 168 326 000 18 - – APE : 4932Z

RAPPORT DE GESTION

De la président à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 20 MAI 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2019, a eu une activité de 22 mois était pas satisfaisante.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2020, sont : Adjonction d'activité secondaire, augmentation du véhicule et création d'emplois.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2019, aucun événement survenu depuis date de la clôture de l'exercice, sauf crise sanitaire COVID-19.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 58.474 €uros contre 0 €uros lors de l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 11.655 €uros contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 541 €uros contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

L'effectif salarié moyen s'élève à 1 contre 0 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 7522 €uros contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 7522 €uros contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A.

Après prise en compte :

Du résultat exceptionnel de -7522 €uros, contre 0 €uros pour l'exercice Précédent, soit une variation de N/A.

- de l'impôt sur les sociétés de 0 €uros, contre 0 €uros pour l'exercice précédent, soit une variation de N/A%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 se solde par une perte de 267 €uros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 267 €uros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice	267 €uros
Le report à nouveau antérieur	0 €uros
Pour former un bénéfice	
Distribuable de	0 €uros
A titre de dividendes aux actionnaires	0 000 €uros

Soit 000 €uros par action

Le solde

-267 €uros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -267 €uros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -167 €uros.

REPRISE DES ENGAGEMENTS SOUSCRITS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE AVANT SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES.

Nous vous demandons, conformément aux dispositions de l'article L. 210-6 du Code de commerce, de décider de reprendre au compte de notre Société tous les actes et engagements souscrits en son nom par les fondateurs préalablement à son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Ces engagements sont décrits dans un état annexé au texte des résolutions qui vous sont proposées.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Président

Certifié conforme

